

## **AFFACTURAGE CONFIDENTIEL**

Vous avez besoin d'une solution de financement de créances sans en informer vos clients ?  
L'affacturage confidentiel répond à ce besoin.

### **Avantages de l'affacturage confidentiel**

L'affacturage confidentiel n'apporte aucun changement dans votre mode de facturation.  
Vos clients continuent de vous régler sans savoir que vous travaillez avec une société d'affacturage car vous conservez la maîtrise de vos relations clients.

Financement de vos factures sous 24 à 48 H.

A réception et encaissement des règlements clients, vous rétrocédez les fonds à la société d'affacturage.

### **Affacturage confidentiel et vous**

L'affacturage confidentiel est destiné aux entreprises réalisant un chiffre d'affaires minimum de 3M€.

Cette solution est adaptée aux besoins des entreprises dont les clients ne veulent pas être en relation avec un factor pour le paiement de leur facture. Certaines entreprises ne veulent pas que leurs clients sachent qu'elles travaillent avec une société d'affacturage ni que leur processus de financement soit visible.

Le rapprochement entre les paiements reçus des débiteurs par le factor et les factures remises en financement gérées par le factor se fait de façon automatique et informatisé grâce aux outils du factor.

### **Audit préalable en affacturage confidentiel**

Avant de mettre en place un contrat d'affacturage confidentiel, un audit doit être réalisé pour vérifier et valider le processus de facturation :

- Bon de commande,
- Devis, bon d'enlèvement,
- Bon de livraison,
- Situation de travaux (ou autre),
- Vérifier le journal des ventes,
- La balance âgée et autres documents comptables qui permettent de jauger la maturité de la société.

### **Ce qu'il faut retenir sur l'affacturage confidentiel**

Financement des factures clients sans informer les clients,  
Gestion complète de la relation clients par votre entreprise.